

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S002060

Page : 1/6

Nom commercial :

HYDROXYDE DE CALCIUM

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom du produit : **HYDROXYDE DE CALCIUM**

Utilisation : Protection pulpo-dentinaire.

Responsable de la mise sur le marché :



DENTSPLY France SAS
4 rue M. Faraday
78180 Montigny le Bretonneux

Téléphone : +33 (0)1 30 14 77 77
Fax : +33 (0)1 30 14 77 00
Email : reception@dentsply-fr.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : INRS (France) : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification européenne : Ce produit est réglementé selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Principaux dangers pour l'homme et l'environnement : Risque de lésions oculaires graves.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom ou nature chimique :

Substances dangereuses représentatives :

Composants ou impuretés apportant un danger	N°CAS	N°EINECS	Concentration	Classification
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	215-137-3	45%	Xi – R41

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S002060

Page : 2/6

Nom commercial : **HYDROXYDE DE CALCIUM**

4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation : Aérer la pièce.

En cas d'ingestion : Faire boire immédiatement beaucoup d'eau, consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement à l'eau pendant 10 minutes au moins.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Eau, CO₂, mousse, poudres chimiques.

Feu inhabituel/dangers d'explosion : Porter un appareil de protection respiratoire.

Protection des intervenants : Aucun.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Eviter le contact avec la substance.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter à l'égout.

Méthodes de nettoyage : Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte. Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Eviter le contact et l'inhalation.

Stockage : Conserver dans son emballage d'origine dans un endroit sec et à une température de 5-25°C.

Matériaux utilisés pour l'emballage : -

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S002060

Page : 3/6

Nom commercial :

HYDROXYDE DE CALCIUM

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition : Aucune précaution particulière en cas d'utilisation normale.

Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

N°CAS	VME – ppm	VME – mg/m ³	VLE – ppm	VLE – mg/m ³	Note	TMP N°	FT N°

Equipements de protection individuelle :

Protection respiratoire : Non requis dans les conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et du corps : Porter des équipements de protection adaptés aux produits chimiques (type 6).

Protection des mains : Gants en Nitrile.

Protection des yeux : Lunettes de protection à écran facial

Mesures générales de protection et d'hygiène : Mesures normales d'hygiène.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Pâteux.

Couleur : Blanc.

Odeur : Inodore.

pH : 12.6

- A l'état de livraison : -

- A la dilution d'emploi : -

Solubilité :

- Dans l'eau : Soluble.

- Dans les solvants : Soluble.

Coefficient de partage : -

Pression de vapeur : 0

Densité relative : 2.24 g/cm³

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S002060

Page : 4/6

Nom commercial : **HYDROXYDE DE CALCIUM**

Inflammation et explosion : -
Point d'éclair en coupe fermée : Inflammable.
Température d'auto-inflammation : Incombustible.
Inflammabilité (solide, gaz) : -
Dangers d'explosion : -
Propriétés comburantes : -
Autres données : -
Viscosité : -

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : Stable dans des conditions normales.
Matières à éviter : Acides, acide sulfhydrique, métaux légers.
Produits de décomposition dangereux : Aucune.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : DL₅₀ (orale rat): 7340 mg/kg.
Après contact avec la peau : Non irritant.
Après contact avec les yeux : Forte irritation.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Données sur les composants : Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.
Mobilité : Aucune donnée disponible.
Persistance/dégradabilité : Aucune donnée disponible.
Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S002060

Page : 5/6

Nom commercial : **HYDROXYDE DE CALCIUM**

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Description et manipulation des résidus :

Récupérer si possible.

Méthodes d'élimination :

Utiliser les techniques d'élimination ou d'incinération en accord avec la réglementation en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlement de transport :	ADR/RID/ADNR	IMDG/OMI	IATA/ICAO
Classe :	NON SOUMIS AUX PRESCRIPTIONS DES TRANSPORTS		
Etiquette(s) :			
Numéro ONU :			
Groupe d'emballage :			
Code danger :			
Code Quantité Limitée :			
Polluant marin			
Fiche sécurité :			
Avion passager et cargo :			
Instruction d'emballage :			
Avion cargo seulement :			
Instruction d'emballage :			
Libellé de transport :			

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A été aussi pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 14/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S002060

Page : 6/6

Nom commercial : **HYDROXYDE DE CALCIUM**

Classement de la préparation : Selon classification du fabricant.
Classée.

Symboles :



Xi - Irritant

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence :

Phrases R :
R41 : Risque de lésions oculaires graves.

Phrases S :
S22 : Ne pas respirer les poussières.
S24 : Eviter le contact avec la peau.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S39 : Porter un appareil de protection des yeux et du visage.

Prescriptions nationales : Classe de pollution des eaux : 1

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création : 24/01/2007
Date de révision : 14/09/2007

Phrases R des composants dangereux cités dans le chapitre 3 de la FDS :

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

Cette fiche est un complément des notices techniques mais elle ne les remplace pas. Les renseignements fournis sont donnés de bonne foi et sont basés sur nos connaissances du produit à la date reportée ci-dessus.

Toutefois, l'attention des utilisateurs est attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Cette fiche ne dispense pas l'utilisateur d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prend donc, sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.